

PEYMEINADE

De l'administratif pour le dernier conseil de l'année

Beaucoup de questions administratives à l'ordre du jour de ce dernier conseil de l'année qui a débuté avec la traditionnelle demande d'autorisation d'engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017 dans la limite d'un quart de celles de l'exercice précédent. Adopté avec l'abstention de Nicole Kurotchka. À l'unanimité ensuite, les avances sur subventions au centre communal d'action sociale (21375 euros) et à la caisse des écoles (21040 euros), puis les autorisations de programmes paiements/crédits de paiement pour la réhabilitation du centre-ville et les travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, des opérations pluriannuelles que la municipalité finance au fur et à



La directrice générale des services est intervenue pour apporter des explications détaillées sur les questions de personnel. (Photo J.O.)

mesure de leur avancement. En ce qui concerne l'institution du temps partiel pour le personnel et la modification du protocole relatif à l'aménagement et la réduction du temps de travail le maire ex-

pliquait ensuite « nous avons regardé avec chaque salarié comment optimiser le temps de travail et rendre un meilleur service public, en s'adaptant aux besoins. Cela a été l'occasion de découvrir

quelques irrégularités. La réflexion en cours, avec toutes les remontées des agents, va durer jusqu'en mars où nous ferons un bilan ». Le sujet a donné lieu à des interrogations et Eliette

Trouche estimant la délibération peu claire a voté contre, tandis que 12 élus minoritaires se sont abstenus. Il était aussi proposé de céder à l'euro symbolique deux petites emprises foncières.

La première, pour 178 m² à la Régie des eaux du canal Belletrud. Elle compense les travaux de trottoirs réalisés par la régie lors de la création du bâtiment soulignait le maire.

La seconde pour 221 m² au bailleur social qui va construire des logements sur le terrain mitoyen. Gérard Delhomez a informé « cela donnera à la commune des droits supplémentaires par rapport au contingent de logements attribué à la commune ». Eliette Trouche et Nicole Kurotchka se sont abstenues. J.O.

En bref

PEYMEINADE

Réunion publique ce lundi

Concertation publique : réunion publique sur la Zac Lebon ce lundi 19 décembre à 15 h, à l'hôtel de ville. Exposition et recueil d'avis jusqu'au 16 janvier. Rens. www.peymeinade.fr

SAINT-VALLIER-DE-THIÉY

Révision du PLU ce lundi

Dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU), et afin d'associer étroitement ses habitants, la commune présentera à la population le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) le lundi 19 décembre, à 18 h, salle de l'Auditorium, à l'Espace du Thiéy. La consultation de ce document est également possible sur le site internet de la commune www.saintvallierdethiey.com, à l'accueil de la mairie ainsi qu'au service urbanisme.

LE ROURET

Permanences de vente de truffes

Reprise chaque vendredi, de 10 h à 16 h de la permanence de vente de truffes par le Syndicat départemental des trufficulteurs devant la Maison du Terroir.

DÉLIB'EXPRESS

✓ Mise à jour du tableau des emplois permanents pour acter les avancements de grades, les départs à la retraite et les demandes de mutation d'agents.
✓ Renouvellement de la convention de mutualisation des systèmes d'information avec l'agglomération du Pays de Grasse. Celle-ci a donné pleine satisfaction, étant plus efficace et moins coûteuse que la prestation précédente avec un prestataire indépendant.

✓ Convention pour les charges de fonctionnement d'enfants de Peymeinade scolarisés à Antibes.
✓ Convention d'assistance technique et de mise à disposition de locaux pour le centre communal d'action sociale et la caisse des écoles : une formule demandée par le trésorier-payeur qui ne change rien au fonctionnement des deux structures.
✓ Avance sur la subvention 2017 aux associations CAP Football

(1000€), CAP Cyclisme (2830€), Tribal Roch (3500€), pour leur permettre de fonctionner avant le vote du budget 2017.
✓ Autorisation de dépôt d'une déclaration de travaux pour une modification dans les garages et une réfection des vestiaires du centre technique municipal.
✓ Autorisation de dépôt d'une déclaration d'urbanisme pour l'aménagement d'un columbarium et d'un jardin du souvenir à côté du cimetière du vieux village et la

réalisation d'une clôture. Les travaux devraient être réalisés dans le premier semestre 2017. Le maire estimait aussi qu'il faut remettre un peu d'ordre juridique dans ce cimetière en même temps qu'une opération propreté.
✓ Présentation des rapports d'activités 2015 de la Régie des eaux du Canal Belletrud, du syndicat départemental de l'électricité et du gaz, de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

AURIBEAU

L'office municipal s'est mis de la fête

Dans la salle de l'ancienne école communale Léon-Mallet, si souvent dévolue aux réunions syndicales ou du conseil municipal, les enfants étaient de retour pour une grande séance de contes à laquelle a assisté une multitude de bambins. Ils ont été tenus en haleine par le talent de Jean-Michel Mayer, captivant lorsqu'il narre de belles histoires adaptées à l'âge des bambins, sachant si bien les faire rêver et stimuler leur imagination.

C'était la première partie d'une après-midi organisée par l'office municipal à l'intention de tous les jeunes qui fréquentent le centre de loisirs et qui participent aux



Un vrai petit marché de Noël avec les stands de tous les travaux créatifs réalisés par les enfants du périscolaire. (Photos J.O.)

nouveaux temps périscolaires placés sous la responsabilité du service jeunesse de la communauté d'agglomération. Le public familial était nombreux. Les stands

présentant les nombreux objets festifs et décoratifs réalisés avec des matériaux recyclables donnaient bien la mesure du travail créatif effectué avec les animateurs



Après leur jolie chorégraphie les fillettes ont accueilli le père Noël sur la scène, le temps d'une photo.

et le père Noël lui-même en était très admiratif... Son apparition a fait le plaisir des gamins et il a été mitraillé par les smartphones familiaux lorsqu'il a posé

pour une photo souvenir avec les fillettes qui venaient de régaler l'assistance d'une jolie chorégraphie préparée avec Christel, directrice du CLSH. Un



Moment conte plein de tendresse avec Jean-Michel Mayer.

numéro de danse si apprécié qu'il a été bissé! Friandises, goûter, boissons pour tous ont conclu cette très sympathique rencontre.

J.O.